

---

# LA COOPÉRATION DES IDÉES

---

## La Réforme de l'Enseignement Secondaire

---

(Suite). — Voir nos 40, 41 et 42.)

### XII. — Sciences

Science sans conscience est ruine de l'âme.

(RABELAIS).

La science (à elle seule) est incapable de fonder une morale. Elle est incapable de se substituer à la religion dans l'évolution de l'humanité.

(BRUNETIÈRE).

Par quoy, mon fils, je t'admoneste qu'emploies ta jeunesse à bien profiter en études et vertus. Et quant à la connaissance des faits de nature, je veux que tu t'y adonnes curieusement.

(RABELAIS).

Personnellement encore, je ne verrais nul inconvénient à ce qu'on supprimât des programmes toutes les sciences, sauf l'arithmétique.

D'abord, et en dépit du caractère pratique qu'on leur attribue, les sciences ne sont pas d'une utilité de chaque jour. On peut vivre, même d'une vie intellectuelle, sans avoir occasion de regretter son ignorance en géométrie ou en physique, alors qu'à tout instant on peut être amené à se réjouir de connaître bien sa propre langue, ou de manier suffisamment une langue étrangère; les « honnêtes gens », comme on disait autrefois, sont beaucoup plus tenus de connaître les sciences de l'homme que celles de la nature inorganique ou organique.

Sans doute, il y a beaucoup de professions industrielles pour lesquelles des connaissances scientifiques sont nécessaires, mais, même alors, ces connaissances sont assez rapidement acquises par les intéressés pour qu'il n'y ait pas nécessité d'imposer leur étude à tous leurs camarades de classe; d'ailleurs ce qu'un bachelier sait d'histoire naturelle ou de sciences mathématiques est bien peu de chose pour un étudiant en médecine ou pour un élève de l'École centrale. Il y aurait donc avantage à réduire le plus possible la part des sciences dans les programmes au profit des langues, ne serait-ce que pour cette raison qu'une science est vite comprise (je ne dis pas sue à fond, encore moins maîtrisée) alors qu'une langue ne l'est, comprise, qu'après de longues études. Un adulte qui a oublié ou qui n'a jamais su le principe d'Archimède, l'extraction d'une racine carrée ou le mécanisme de la respiration peut le savoir en cinq minutes; combien ne lui faudra-t-il pas s'il veut apprendre l'anglais ou l'allemand! (1)

En outre les sciences ont contre elles leur indifférence morale; elles sont tout à fait étrangères à la correction de la sensibilité, et de la volonté, à plus forte raison, à la poussée des âmes vers le bien, le beau ou le pur; elles n'agissent

---

(1) Dans le plan d'éducation de Comte, l'enfant, jusqu'à quatorze ans, n'étudie que les arts et les langues et ignore tout des sciences.



que sur l'intelligence (1). Sans doute, sur ce point, elles peuvent produire une impression profonde ; un jeune esprit peut être fortement frappé par l'exactitude des mathématiques, l'enchaînement rigoureux de la géométrie, la simplicité élégante de l'algèbre, de même que par l'harmonie des lois de la nature, la grandeur des théories de l'évolution, l'admirable agencement des corps vivants, les qualités de divination, de rigueur, de ténacité qu'ont dû déployer les savants pour arriver à arracher à la nature tant de secrets ; mais remarquons que déjà nous parlons de la philosophie de la science plus que des sciences ; on pourrait produire sur des élèves l'impression profonde dont je parle sans leur faire ingurgiter des mementos techniques. Entre des cours de géométrie, de physique, etc., et un cours de science générale ou de philosophie scientifique, il faudrait certainement préférer celui-ci. (2)

J'ajoute que les habitudes spéciales qu'imprime à l'intelligence la science, surtout la mathématique, n'est pas sans inconvénient. Les qualités d'exactitude, d'enchaînement, de rigueur absolue peuvent pousser de jeunes esprits à la rigidité, à l'intolérance (3) ; on sait quel abus de l'abstraction et de la généralisation ont fait dans la réalité sociale des mathématiciens ou des gens imbus de l'esprit mathématique. La vie réelle est affaire de moyens termes, de transactions, de petits sacrifices mutuels, d'harmonisations approximatives, il serait à craindre qu'une éducation purement scientifique fût une mauvaise préparation à cette réalité.

Les sciences ne doivent donc venir qu'au second rang dans un système idéal d'éducation : 1° parce que (constatation exacte et dont la raison psychologique serait malaisée à dire) il n'est nullement déshonorant de les ignorer ; on rougit de croire qu'Henri IV est le fils d'Henri III ou que Genève est en France ; on ne rougit pas de se tromper dans une division ou de s'embrouiller dans l'explication d'une locomotive ; 2° parce que leur connaissance est rarement nécessaire, et que, lorsqu'il faut l'acquérir, on le fait, en somme, rapidement ; 3° parce qu'elles n'ont aucune action sur la sensibilité et la volonté ; 4° parce que leur action sur l'intelligence est réelle et parfois bonne, mais parfois aussi dangereuse par l'habitude de raisonnement abstrait, rigide et dogmatique qu'elles donnent.

(1) On sait que cette opinion est celle des plus grands savants, notamment d'Herbert Spencer.

(2) Je ne blâme donc pas, au contraire ! l'enseignement intégral que prônent les positivistes puisque il consiste en une philosophie générale des sciences. L'idéal serait en effet de laisser de côté l'enseignement scientifique utilitaire d'aujourd'hui et d'étudier les sciences dans leur majestueux ensemble, dans leurs rapports. L'inconvénient pratique est qu'on ne peut commencer une telle étude avant un certain âge (Comte fixe quatorze ans) et qu'on ne devrait jamais la finir ; toute vie humaine devrait être consacrée à la grande œuvre d'harmonie générale dont ce travail d'harmonie spéciale, de systématisation intégrale des sciences n'est qu'une partie, la partie intellectuelle. Comte lui-même fixe à sept ans le cours de ces études, par analogie avec les sept sciences fondamentales (mathématique, astronomie, physique, chimie, biologie, sociologie et morale). Elle mènerait à 21 ans. C'est beaucoup trop. L'enfant devrait en avoir fini avec les examens scolaires, car hélas, les positivistes eux-mêmes seraient bien forcés de les conserver, à quinze ans, avant la crise des seize et dix-huit ans qui cause tant de fièvres et de méningites. Mais en se rappelant que, d'après Comte lui-même, trois mois de travail spontané et ardent équivalent à trois ans de besogne ordinaire, on pourrait réduire ces sept ans à sept mois qui auraient leur place dans l'année de philosophie ; l'impression produite n'en serait probablement que plus grandiose.

(3) M. Brunetière a développé ceci, un peu rigoureusement peut-être.



### XIII. — Histoire et Géographie

L'adoration d'un héros, c'est l'admiration transcendante d'un grand homme... Nul sentiment plus noble que ce sentiment d'admiration pour un plus haut que lui-même n'habite dans la poitrine d'un homme... La religion, je trouve qu'elle repose sur cela. Le plus grand des héros, c'en est un que nous ne nommerons pas. Qu'un silence sacré médite cette matière sacrée!

(CARLYLE).

L'enseignement sociologique de la géographie devrait tenir, dans l'instruction secondaire, une grande place, peut-être même la place principale.

(COURNOT).

Il n'en est pas de même des sciences humaines, et notamment de l'histoire et de la géographie, qui forment en quelque sorte le passage entre les sciences de la nature et de la vie, et les sciences morales proprement dites.

D'abord tout homme a le devoir de connaître, au moins dans ses grandes lignes, son pays et ses ancêtres ; il est bon même qu'il connaisse les autres pays et les autres peuples, surtout ses voisins ; il y est poussé d'ailleurs par ce sentiment envieux dont je parlais, qui rend déshonorante l'ignorance trop grossière sur ce point. Ces connaissances sont nécessaires ; à tous instants, l'homme, même sans culture, a besoin de savoir la situation de telle contrée, la force ou l'esprit de tel peuple, le rôle historique de tel grand homme. Par la beauté des tableaux qu'elles impliquent (descriptions de pays ou récits de grands événements) et par la grandeur des exemples qu'elles donnent, cas d'héroïsme ou de lâcheté, de concorde ou de discorde, elles impressionnent profondément les âmes : même elles ont un contre coup sur les intelligences, non par la difficulté qu'il y a à comprendre des faits dont l'exposé est en général fort clair, mais par la curiosité qu'elles éveillent et parfois par la divergence de jugements qu'elles provoquent. Telle appréciation d'historien, si elle paraît à l'élève trop indulgente ou trop sévère, excitera chez lui un louable effort intellectuel, une recherche spontanée de la vérité, soit par des réflexions personnelles, soit par une étude plus approfondie des documents. A tous ces points de vue l'histoire et la géographie ont leur place marquée dans les programmes.

Et la géographie l'a au moins autant que l'histoire. Si rien n'est insipide comme d'apprendre des kyrielles d'affluents, de stations ou de sous-préfectures, rien n'est plus vivant et plus suggestif que de comprendre les pays à leurs habitants. L'histoire devrait être même l'accessoire de la géographie ; c'est une carte de l'Archipel qui fait le mieux comprendre l'histoire grecque, et une carte de la Méditerranée qui explique le plus clairement le monde romain.

Le défaut, par contre, de ces sciences, au point de vue de l'enseignement, c'est qu'elles ne s'enseignent pas ; il n'est pas besoin de maîtres ni de classes pour les apprendre, et les meilleurs élèves sont ceux qui d'eux-mêmes lisent avec plaisir des mémoires ou s'absorbent dans la contemplation de cartes d'atlas ou de planches d'albums ; de même les meilleurs professeurs sont, non ceux qui enseignent ces sciences, mais ceux qui les font aimer par les élèves, ce qui d'ailleurs dépend plus de ceux-ci que de ceux-là. A ce point de vue on se fait parfois des illusions. M. Lavisser remarqua un jour, à propos des examens de Saint-Cyr, que les mêmes élèves qui avaient défilé imperturbablement je ne sais quels chapelets de noms ou de chiffres étaient restés muets à cette question : Pourquoi les fleuves ont-ils des deltas dans la Méditerranée et des estuaires dans l'Océan ? Et il est certain



que le jeune homme qui s'absorbe, comme je disais, dans la contemplation d'un atlas, aurait remarqué cette différence et en aurait cherché l'explication aurait vraiment fait preuve de sens géographique; mais il n'en aurait plus été ainsi s'il avait lu la question et la réponse dans un memento détaillé: Pourquoi les fleuves, etc.? Parce que, etc. Le candidat à Saint-Cyr dont parlait M. Lavisserait donc pu connaître l'action de la marée sur les embouchures sans pour cela avoir le goût ni par suite la connaissance profonde de la géographie.

On voit dans quel sens devrait être conseillée l'étude de l'histoire et de la géographie; un tracé général des faits et des régions (avec quelques noms et quelques chiffres, il en faudrait bien) pour servir de plan d'ensemble, de fil conducteur, mais tout de suite après, une succession de vues synthétiques sur une époque ou même une série d'époques, et de récits détaillés sur tel grand homme, tel duel de peuples, tel vaste mouvement populaire; on connaît mieux l'époque mérovingienne en connaissant, d'une part, l'œuvre des moines d'Occident, d'autre part telles figures caractéristiques, Frédégonde et Brunehaut si l'on veut, qu'en possédant à fond le redoutable catalogue des partages et sous partages, des invasions, des batailles, même des capitulaires et des conciles. Ceci dit, il n'y aurait d'ailleurs aucun désavantage à conserver l'ancienne distribution des histoires, l'Orient et la Grèce en cinquième, Rome en quatrième, le Moyen-âge en troisième, etc.

(A suivre).

HENRI MAZEL.

## LE MUSÉE DE MINOUSSINSK (Sibérie)

Je viens de recevoir le compte rendu du Musée de Minoussinsk pour l'année 1898, et je possède la traduction de cette très intéressante brochure, grâce à l'obligeance de mon aimable concitoyen, M. Joffre, petit-fils d'un des soldats de la grande armée héroïque que la folie criminelle d'un Napoléon a perdue dans les neiges. Je suis heureux de pouvoir la signaler dans cette revue, où les volontaires de l'enseignement, dont je suis, trouvent un si fraternel accueil.

C'est avec un mélange d'étonnement et d'admiration que l'on constate la richesse des immenses collections réunies dans cette malheureuse bourgade de Minoussinsk, construite au milieu d'un désert de sables, glacés l'hiver, brûlants l'été, où il semble que la lutte pour la vie doive être plus rude et plus âpre que partout ailleurs. Aussi est-ce avec un profond respect que je m'incline devant M. Martianoff, pharmacien, créateur de ce Musée et de la bibliothèque qu'il y a annexée comme un complément nécessaire. M. Martianoff est un apôtre du progrès. Avec une ardeur de propagande au-dessus de tout éloge, il est parvenu à fonder en Sibérie un grand nombre de musées d'un genre nouveau, moins enfantins que les musées scolaires, plus utilitaires que les musées scientifiques ou artistiques proprement dits, et encore trop peu répandus dans notre chère France. N'est-ce pas une preuve nouvelle ajoutée à tant d'autres que le succès couronne toujours l'effort invincible des hommes de cœur qui savent vouloir? Puisse cet exemple être compris!

Le compte rendu du Musée de Minoussinsk s'ouvre par un très beau portrait d'un de ses principaux organisateurs, M. Malinine, décédé le 29 mars 1898. Ce portrait, tout rempli d'une vie intense, doit être d'une ressemblance parfaite. La tête énergique, intelligente, carrément posée sur de larges épaules, est celle d'un



homme déjà chauve, quoique paraissant encore dans la force de l'âge, avec une longue barbe à peine grisonnante. Je comprends les regrets de ses collaborateurs, je ne puis que m'y associer.

Les organisateurs du Musée et de la bibliothèque de Minoussinsk sont en relations avec les savants du monde entier. Ils entretiennent avec plusieurs d'entre eux une active correspondance ; ils en ont même reçu quelques-uns en 1898 assez intrépides pour se hasarder dans les régions hyperboréennes. L'auteur du compte rendu cite notamment la mission hongroise du comte Jitchi, le zoologue Bella, l'ingénieur viennois Devis, des délégués des Universités de Leipzig, de Genève, etc. Je regrette de ne pas trouver ici le nom d'un seul savant français.

Le comité du Musée a en outre reçu le peintre Jartcew, chargé par le gouvernement russe de prendre des vues de Sibérie qui figureront à la section russe de notre Exposition universelle de 1900.

Peut-être y verra-t-on aussi les 44 échantillons d'or brut envoyés par les directeurs des mines de la région de Minoussinsk à l'Exposition de Nijni-Novogorod de 1896.

Voici au surplus la composition des diverses sections de ce Musée au 1<sup>er</sup> janvier 1899, moins les collections météorologiques réunies en ce moment au domicile de M. Martianoff, fondateur du Musée :

Section d'histoire naturelle, 16843; d'anthropologie, 512 ; d'ethnographie, 3128; d'archéologie, 12558; des mines, 1089; de l'industrie, 2048; de l'agriculture, 2856; de numismatique, 1779; d'instruction, 8140; de pédagogie, 1632; de laboratoire, 258. — Total : 49,843.

Les collections se sont augmentées en 1898 de 2035 objets auxquels il convient d'ajouter les vues de 359 paysages ou monuments.

Voici maintenant comment se répartissent les volumes de la bibliothèque-annexe du Musée :

Théologie, 188 ; Philosophie, Pédagogie, 143 ; Jurisprudence, 229 ; Histoire, 1028 ; Sciences politiques et sociales, 540 ; Mathématiques et technologie, 834 ; Géographie, 808 ; Biologie et anthropologie, 1488 ; Médecine et hygiène, 432 ; Philologie et linguistique, 182 ; Lectures populaires, 1228 ; Belles-lettres, 2846 ; Histoire littéraire, 375 ; Théâtre, 262 ; Ouvrages sur la Sibérie, 1038 ; Publications périodiques, 4311 ; Beaux-arts, 821 ; Langues étrangères, 39 ; Ouvrages de renseignements, 1932 ; Cartes de géographie, 131. — Total : 18,855.

Je suis heureux de pouvoir signaler ici l'exemple des organisateurs de la bibliothèque et du musée de Minoussinsk. Ils ont montré ce que peuvent, même dans les plus tristes régions, quelques hommes animés de l'amour du bien public. J'espère qu'ils trouveront de nombreux imitateurs dans notre pays, où sommeillent encore tant de richesses inexplorées et de bonnes volontés sans emploi. Je ne doute pas que la *Société des Universités populaires*, dont je n'ai pas à faire ici l'éloge, ne contribue pour une large part à leur mise en œuvre.

EDMOND GROULT.

## LES LIVRES QUI FONT PENSER

**L'Individu et la Réforme sociale**, par *E. Sanz y Escartin*

(F. ALCAN, éditeur, 108, boulevard St-Germain).

Parmi tous les ouvrages que depuis longtemps j'ai été à même de lire sur le grand sujet auquel il est consacré, je n'en connais pas qui, pour la hauteur des



vues, la fermeté des jugements, la générosité des sentiments et la beauté de la forme, puissent être comparés à celui-ci.

M. Sanz y Escartin, comme le titre peut le faire présumer, est un libéral, un vrai libéral, de ceux qui, au lieu d'attendre du dehors l'amélioration des sociétés humaines, tiennent que c'est à nous de la tirer de notre fonds, et que l'individu est la substance même de la société. Son livre est, d'un bout à l'autre, un appel à l'énergie, à l'effort, au développement de la valeur personnelle, de la valeur morale surtout; ce qui ne veut pas dire qu'il soit en aucune façon entaché de sécheresse et d'égoïsme, et que son individualisme soit l'antipode de la fraternité et de la solidarité. Il est, au contraire, tout imprégné de générosité, de sympathie, de bonté, et, par devoir, en même temps que par intérêt, il nous prêche le souci du bien-être, de l'instruction, de la dignité de nos semblables. Ses idées sur l'assistance, pour être énergiquement opposées à cette sensiblerie, à cette pitié irréflectie, avec lesquelles, dit-il courageusement, on sera toujours incapable de faire le bien, n'en sont que plus réellement humaines, compatissantes et affectueuses.

Sur bien des points, il ne craint pas de faire durement la leçon à son pays. Et il faut convenir que les reproches ne sont que trop mérités. Mais dans d'autres pays l'on ferait bien d'en profiter. Et M. A. Dietrich a rendu un véritable service aux personnes qui ne lisent point l'espagnol en les mettant à même de connaître le nom et l'œuvre du publiciste de Madrid.

FRÉDÉRIC PASSY, de l'Institut.

### La suppression des Octrois, par Adrien Veber

(V. GIARD et BRIÈRE, éditeurs, 16, rue Soufflot).

Tout est à lire dans cet ouvrage de près de 300 pages, depuis la préface de M. Millerand jusqu'aux conclusions de l'auteur.

C'est, d'abord, un historique très documenté de la question, depuis Thucydite jusqu'à la Révolution française. L'auteur nous montre en ce chapitre combien ces impôts communaux étaient impopulaires et avec quelle allégresse on accueillit leur suppression, le 1<sup>er</sup> mai 1791. La joie du peuple devait être de courte durée; on ne put combler le déficit des budgets, et peu à peu on rétablit les anciens droits. On les rétablit complètement en l'an VII, sous le nom « d'octrois de bienfaisance ». Sous ce faux nom ils vont vivre près de cent ans. Que dis-je? Ils vivent encore malgré leur suppression votée par la Constituante en 1848, malgré la Commission nommée pour hâter leur suppression par l'Empire libéral, malgré trente années de gouvernement démocratique.

L'auteur nous montre, en un chapitre sur l'étranger, que les Allemands, les Belges, les Hollandais, les Espagnols eux-mêmes, après Cuba, n'ont plus d'octroi. Les Anglais n'ont jamais connu ces dimes communales. Les Italiens seuls en Europe conservent avec nous ce vestige d'un autre âge.

On voudrait chez nous supprimer cette contribution locale, et tout le monde est d'accord là-dessus, depuis M. Méline jusqu'à M. Vaillant. On élabore de nombreux projets que l'on discute, que l'on modifie, et l'on arrive enfin, fin 1897, à une loi incomplète, tellement incomplète qu'on l'a modifiée deux fois déjà depuis: les 24 décembre 1898 et 29 juin 1899.

Que veut cette loi? Que dit-elle? Impose-t-elle la suppression totale des droits d'octroi ou tout au moins la suppression complète de tout droit sur les boissons hygiéniques? L'Etat lui-même supprime-t-il tout droits d'entrée? Non, l'Etat ne



fait rien lui-même et laisse la réforme facultative. Il ne fait qu'imposer aux communes un maximum de droits sur les boissons hygiéniques, maximum qu'elles ne pourront jamais dépasser.

Et pour arriver à ce maigre, bien maigre résultat, l'Etat donne-t-il des indications ? laisse-t-il aux communes toute liberté d'action ? Non ; les municipalités ne peuvent faire ces suppressions qu'après l'approbation préfectorale pour certains droits, qu'après le veto législatif pour d'autres.

Eh bien ! malgré ces entraves, les Conseils municipaux ont un si grand désir d'aboutir que 558 d'entre eux ont déjà ramené leurs droits au maximum sur les boissons hygiéniques, et plusieurs autres ont préparé une réforme complète.

La ville de Paris est du nombre. M. Veber en sa qualité de rapporteur de la Commission des taxes de remplacement nous montre tout ce qu'on a fait à l'Hôtel de Ville. Nombreux furent les projets déposés, et très intéressants sont-ils à consulter. Députés et conseillers municipaux parisiens ont tout fait pour que la réforme aboutisse ; si elle a échoué ce n'est point leur faute. Ce n'est, du reste, que partie remise.

Depuis la discussion du projet de la Ville devant la Chambre, deux projets de loi ont été déposés par l'honorable M. Fleury-Ravarin. Dans le premier de ces projets, le député du Rhône demandait l'augmentation de tous les droits indirects d'un décime, ce qui aurait produit 250 millions, et il consacrait cette somme à la réforme de l'octroi. Le pays tout entier doit participer aux charges nouvelles : producteurs et consommateurs ayant tout intérêt à la disparition des anciens droits d'octroi.

Dans le second projet, M. Fleury-Ravarin demande la réforme de l'impôt des boissons. Il vient bien à point.

La suppression complète des octrois est le corollaire de la réforme des boissons. Le Parlement votera certainement cette réforme attendue depuis si longtemps par la démocratie. Il ira, si possible, jusqu'au monopole de l'alcool. Un projet très large de M. Guillemet est à l'étude. La réforme des octrois — réforme complète — viendra ensuite.

Dans les conclusions qu'il donne à son ouvrage, M. Veber invite les communes à savoir profiter de la loi du 29 décembre 1897. Il est certain que plusieurs en profiteront, en attendant mieux. On voit tant de bonnes volontés pour mener à bien cette question, M. Veber les a si bien, éclairées qu'on ferme son livre réconforté. On devient optimiste à le lire. Nous le recommandons, non seulement à toutes les municipalités qui ont des octrois, mais aussi au grand public qui le consultera avec profit. Il y a plus d'un enseignement à puiser dans ce code des impôts indirects communaux. C'est un ouvrage à conserver.

C. RABUT.

### **L'Ere sans violence**, par *Von Egidy et Gaston Moch*.

(Editions de la *Revue Blanche*, 23, boulevard des Italiens).

Voici un livre curieux, de noble et généreuse pensée, écrit et signé par un colonel de la cavalerie allemande et un capitaine de l'artillerie française.

Le colonel Moritz von Egidy est mort le 29 décembre 1898, au moment même où ce livre était prêt pour l'impression. On a pu dire que la France a autant perdu que l'Allemagne à la mort de cet homme. En effet, Moritz Von Egidy, de même qu'il n'appartenait pas à un parti, n'appartenait pas à un seul lambeau de territoire : il était de l'humanité. J'ai dit qu'il n'était pas d'un parti ni d'une secte, et cela s'est manifesté, à son enterrement, où l'on vit le Grand-Ecuyer de l'Empe-



reur à côté des farouches anarchistes ; des catholiques, des protestants et des juifs côtoyant les sectaires socialistes...

Ce soldat, qui s'était valeureusement comporté sur les champs de bataille, savait que « la guerre n'est qu'un des symptômes, comme il disait, de l'imperfection morale où s'attarde le monde civilisé ». Et de toutes ses forces, en ces dernières années, il combattit la guerre, il fit entendre les graves paroles de justice et de fraternité. C'est lui qui, à Berlin même, pousse ce cri : « l'Alsace-Lorraine aux Alsaciens-Lorrains ! » La paix qu'il veut entre les nations, il la veut entre les classes, il la veut pour l'individu avec sa conscience. C'est une révolution morale qu'il déchaîne, — la révolution féconde. Sa parole, ses écrits soulevaient les masses ouvrières. Un mouvement éthique-social formidable se dessinait en Allemagne. Vraiment il est mort trop tôt. D'autres, espérons-le, reprendront son œuvre. Ayant son cœur et sa foi, ils auront son génie.

La seconde partie de ce livre est écrit par le capitaine d'artillerie française Gaston Moch. On sait le penseur hardi et généreux qu'il est. Je n'insisterai point. Les deux chapitres qui traitent de la Revision du traité de Francfort, et surtout celui qu'il consacre au désarmement sont remarquables. Les sociologues en pourront faire leur profit.

Ce livre est à lire qui nous fait entrer dans l'amitié et la pensée de deux hommes d'élite.

#### L'Amour libre, par Charles-Albert.

(P.-V. STOCK, éditeur, 8, 9, 10, 11, Galerie du Théâtre Français)

M. Charles-Albert est animé sans doute des meilleures intentions ; mais il a des opinions trop arrêtées. Entendons-le bien. Avant de commencer ses recherches, M. Charles-Albert s'est certainement dit : « Je vais faire une théorie *anarchiste* de l'amour. » Ainsi, il n'a pu sentir ce qu'avait de contradictoire le titre même de son livre.

S'il est un sentiment qui, dans toutes les phases de son développement, ne soit pas libre, c'est bien celui-là, dont l'épanouissement, précisément, consiste dans l'oubli de soi pour l'autre, dans la fusion et — quelquefois dans la confusion — de deux volontés. L'amour ne saurait être libre de toutes façons, encore moins être une cause de liberté. L'amour le plus libre, c'est la prostitution.

S'il n'avait eu à défendre quand même des opinions préconçues, l'auteur s'en serait certainement rendu compte. Il dit quelque part : « l'amour est un devoir ». Il fait entendre aussi que l'amour ne s'identifie point avec la sensualité. L'amour se définit par son but, qui est la reproduction de l'espèce. Comprenons : la reproduction en progrès de beauté, de force, de bonté, d'intelligence et de liberté.

Le trafic de l'amour, il faut l'imputer, d'après l'auteur, non aux trafiquants eux-mêmes, mais à la société. C'est elle qui corrompt l'amour en nous donnant la soif insatiable d'argent et de plaisirs. Mais M. Charles-Albert oublie d'ajouter que la société, c'est nous ; et ça revient à dire que nos appétits et nos âmes d'arriérés ont tué l'amour vrai. Quoiqu'il en dise, les exigences économiques ne sont pas telles, qu'elles ne laissent plus à l'homme le temps précieux du rêve et de l'idéal. Elles lui laissent bien, hélas ! le temps de s'abrutir dans les cabarets !

« Entre les intérêts de l'amour et ceux de la société capitaliste, ajoute M. Charles-Albert, il existe donc une contradiction absolue. » Il n'y a aucun rapport à établir entre la forme économique de la société et l'amour. Il est éternellement vrai que les princes épousent les bergères, et les princesses les tziganes.



On pense bien, d'après ce qui précède, que M. Charles-Albert va faire une charge à fond contre le mariage « odieux et dangereux, restrictif de la liberté d'aimer ». Il ne peut, non plus, ce qui est injustifiable pour un sociologue, s'abstenir d'assimiler le mariage à la prostitution. C'est se refuser à comprendre. « Ces formalités humiliantes et vilaines, dit-il, inscription sur des registres, demandes d'autorisation, contrôles administratifs, forment comme un démenti grotesque et portent un préjudice moral au libre choix. » Ces formalités sont des garanties du contrat, garanties légales nécessaires, tant que les garanties morales seront insuffisantes. L'établissement du divorce en France nous montre combien il est faux et dangereux de faire passer dans la loi la liberté qui n'est pas dans la conscience individuelle. Et il faudra bien que nous en revenions au mariage indissoluble.

C'est de l'homme que viennent les réformes réelles et les progrès féconds. La liberté implique la conscience, la responsabilité, la volonté. L'union libre ? Soit. Mais lorsque la conscience de l'individu sera un frein assez puissant pour réprimer ses instincts et n'aura plus besoin d'être suppléée par la contrainte légale ; autrement dit, lorsque le cran d'arrêt de sa volonté agira seul efficacement, sans avoir besoin de se faire aider par celui du gendarme. Jusque-là il faut être pour le mariage indissoluble. Tout le reste n'est que sophismes et déclamations.

Comme on le voit, le défaut de ce livre, c'est de rester trop à la surface des phénomènes sociaux et de se satisfaire trop souvent du verbalisme des réunions publiques.

Dans la prostitution par exemple, M. Charles-Albert voit un « crime social ». Toujours la société — une abstraction qui n'en peut mais — rendue responsable, et l'individu absout de ses lâchetés ! C'est l'irresponsabilité systématisée, qui justifie et provoque même toutes les déchéances. Rien n'est plus faux, ni plus dangereux.

En fait, les prostituées sont des prostituées, c'est-à-dire des parasites. Criminelles, elles sont l'équivalent féminin des voleurs et des assassins, avec lesquels elles vivent, d'ailleurs. La misère n'est qu'un facteur secondaire, plus apparent que réel. Si les prostituées comme les criminels se recrutent dans les classes les plus misérables de la société, c'est que leurs ascendants étaient déjà des tarés, des inadaptés, des criminels latents, sinon patents. D'ailleurs, ceci est loin d'être général, et il y a beaucoup de prostituées qui n'ont même pas l'excuse apparente de la misère. Ce sont des monstruosité. M<sup>me</sup> Tarnowsky a prouvé que la « tare héréditaire des voleuses est moins lourde que celle des prostituées ». (1)

Elle montre également que les signes de dégénérescence, les stigmates physiques et psychiques de la criminalité sont plus nombreux chez celles-ci que chez celles-là. Les prostituées sont donc de véritables criminelles. Sans doute, ceci ne les prive point de notre pitié. Mais cette pitié, il ne faut pas l'exagérer jusqu'à faire l'apothéose de la prostituée. Madeleine n'est touchante que par son repentir, qui prouve d'ailleurs qu'elle n'était qu'une prostituée occasionnelle.

Le bas salaire du travail des femmes contribue peut-être, dans une certaine mesure, à faire choir dans la prostitution quelques prédisposées. Mais pourquoi le travail des femmes ? Je l'ai dit, dans une étude précédente, parce qu'elles ne veulent *subir* aucune discipline, parce que leur imagination dérégulée leur fait entrevoir l'indépendance comme la satisfaction immédiate de tous leurs capri-

(1) *Etudes anthropométriques sur les voleuses et les prostituées.*



ces. Le foyer, c'est le devoir, — et elles n'en veulent plus. Aussi, ajouté-je, parce que l'homme se refuse de plus en plus à fonder une famille. La société n'y est pour rien : notre aberration anti-sociale y est pour beaucoup. Je connais des travailleurs qui gagnent cent sous par jour, et qui ont une vie heureuse et digne. La société n'intervient pas là pour obliger la femme au travail de l'atelier, l'homme à l'alcoolisme, les fils au crime et les filles à la prostitution. Et combien, qui ont une situation plus enviable, qui gâtent leur vie parce qu'ils sont veules et parce que des sophismes absurdes accroissent leur veulerie, développent leurs tendances mauvaises en les justifiant !

### Annales de l'Institut International de Sociologie

(GIARD et BRIÈRE, éditeurs, 16, rue Soufflot).

Ces annales sont du plus haut intérêt. Elles marquent l'état présent de la sociologie. Dans ce cinquième volume (1899), je signalerai tout spécialement, les judicieuses réflexions de M. René Worms, sur la méthodologie.

Puis, un important mémoire de M. J. Novicow sur la théorie organiciste. Une telle discussion ne peut aboutir. Il est fâcheux que des sociologues de la valeur de MM. Novicow et Worms s'y attardent encore. Que peut-il résulter des comparaisons biologiques pour le bien social, voire même pour la science ? Qu'il y ait de curieuses analogies bio-sociologiques — et M. Novicow, les fait ressortir avec beaucoup d'ingéniosité, — nul ne le conteste. Non plus, nul ne conteste que de telles analogies peuvent, jusqu'à un certain point, aider aux recherches ; mais on ne saurait aller plus loin, et d'une loi biologique faire une loi sociologique. D'un fait biologique que nous connaissons on peut rapprocher quelque phénomène sociologique qu'on voudra, cela ne sera jamais la preuve que nous avons pénétré ce phénomène. A quoi servent vos comparaisons ? — « A rien moins qu'à constituer la sociologie comme science positive », répond M. Novicow. Pour ma part, je ne vois pas comment. Je crois que l'éminent penseur est ici encore victime de l'abus des analogies. La sociologie ne peut se constituer comme les autres sciences. Si les cellules d'un organisme se préoccupaient de créer une science biologique, et surtout si elles avaient l'influence consciente sur l'organisme dont elles font partie que nous avons évidemment sur l'ensemble social, il est certain que leur méthode serait très différente de celle qu'emploient les biologistes. Elles ne se contenteraient point, ce semble, d'enregistrer des faits, de les classer et d'en établir les lois générales, elles chercheraient les faits favorables pour les développer et les faits défavorables pour les diminuer. En d'autres termes, elles ne chercheraient pas la vérité, — elles la feraient. Je touche ici à l'erreur fondamentale de la plupart des sociologues. J'y reviendrai un jour.

Je citerai encore de fortes pensées de C. N. Starcke sur la *Personnalité libre*. L'auteur montre combien l'égotisme morbide de notre époque, sous ses différentes formes collectives, est contraire au vrai développement de la personnalité libre, soit dans la famille, soit dans l'Etat, soit dans l'humanité. La socialité seule fait la liberté de la personne.

M. Pedro Dorado a donné également une savante et très humaine étude, sur le *Droit pénal répressif et le droit pénal préventif*. Après avoir montré l'affaiblissement graduel et nécessaire du droit pénal répressif, il espère que le droit pénal de l'avenir se bornera à être préventif, et qu'il conciliera, par là, l'intérêt de l'accusé et celui de la société.



Enfin, il convient de citer les mémoires de MM. Raoul de la Grasserie et Ch.-M. Limousin.

**Les Religions comparées au point de vue sociologique,**  
par Raoul de la Grasserie

(GIARD ET BRIÈRE éd., 16, rue Soufflot).

Peut-il y avoir une science des Religions ? Sans aucun doute. Mais cette science doit-elle être distincte de toutes les sciences sociales, et dépasser, pour la dominer, la sociologie elle-même ? M. Raoul de la Grasserie est pour l'affirmative. C'est là une tendance commune à tous les chercheurs. D'un procédé logique, et fort commode pour les études il est vrai, qui est la division des sciences, ils en font une réalité. Or il n'y a pas de sciences indépendantes. Toutes sont liées les unes aux autres : elles se pénètrent et s'influencent réciproquement. A la sociologie, par exemple, aboutissent toutes les sciences, comme elles en découlent.

Evidemment, si les abstractions — et les hallucinations, il le faut dire — ont une existence *suprà-sociale*, ainsi que nous invite à le croire l'auteur, il y a là l'objet d'une science autonome, qui ne se rattache à aucune autre. Mais je ne puis voir là que de subtils, et puérils à la fois, sociomorphismes. Et quelles conclusions utiles pourra donner une telle science, qui n'a aucune base, sinon la base psychologique, et qui, si on la lui concède, se dissout elle-même ? M. de la Grasserie m'objectera peut-être que je ne m'en prends ici qu'à la science des religions au point de vue purement *subjectif* ? Soit. Mais où trouvera-t-il, en sociologie, le point de vue *objectif* ? Comme je le disais à propos du beau livre de M. Ad. Coste, les *Principes d'une sociologie objective*, n'est-ce point une chimère de chercher à considérer la société indépendamment des hommes qui en font partie ?

Ainsi, pour l'auteur, la science objective des religions aurait pour objet, non la religion dans l'esprit de celui qui la pense, non les institutions, les cultes religieux, non les croyances elles-mêmes, mais ce que l'on croit, « c'est-à-dire les relations entre les êtres auxquels la religion s'applique, humains et ultra-humains (*religio*). »

Pour mieux préciser la distinction qu'il entend faire, et qu'il juge capitale, M. de la Grasserie ajoute que la science des religions subjective est externe, et l'autre, objective, interne. « La science subjective est externe, dit-il, c'est la science de la science, non celle de l'objet de la science, qui est bien différent ; la science objective est interne, en ce sens qu'elle s'applique directement aux objets à connaître. »

Cette explication est spécieuse. Mais elle est basée sur une pétition de principe. Les objets dont parle l'auteur ont le défaut précisément de n'être pas. Ce qu'il y a de réel dans la religion, c'est le social, c'est le lien qu'elle établit entre tous les hommes, dans le temps et dans l'espace. Le reste n'est que l'accessoire, et n'a qu'une importance psychologique. Les hallucinations des fous ont une valeur psychiatrique. Ils peuvent servir à déterminer le caractère même de la vélanie, et quelquefois le remède qu'on y peut appliquer ; mais il ne viendra jamais à la pensée d'aucun aliéniste de considérer comme des réalités les fantômes créés par les imaginations surchauffées de leurs malades, à plus forte raison d'en faire l'objet d'une science spéciale. C'est cependant quelque chose d'analogue qu'a tenté M. de la Grasserie. Il y a mis, certes, beaucoup de talent, de savoir, et il a



fait montre d'un esprit délié, et puissant souvent; mais je ne crois pas que tout cela s'élève beaucoup au-dessus d'un jeu brillant de la pensée, d'un pur dilettantisme intellectuel, qui, comme tous les dilettantismes, est détestable — socialement.

« La religion est bien une science: c'est la science de la société entre tous les êtres du monde... La cosmologie est donc au sommet des sciences. » Voulez-vous savoir pourquoi cette prééminence: « Qu'est-ce que l'homme, vis-à-vis de Dieu, personnel et impersonnel, existant ou seulement supposé? » Ceci, c'est de la théologie, simplement, et l'auteur n'invente rien. Mais la théologie, loin de se placer au sommet des sciences, a perdu quelque crédit, ce semble.

La religion forme-t-elle un être à part distincte de chacun des croyants? Ici, par cette assertion, l'erreur de l'auteur se manifeste. La religion n'est pas une société, elle n'est qu'une partie sociale. Quant à ce que M. de la Grasserie appelle la « religion interne », la société des esprits et des êtres vivants, cela ne se soutient pas. Mais encore, « y a-t-il, demande l'auteur une société cosmique comprenant depuis le grain de sable jusqu'à la divinité suprême? Y a-t-il au moins un lien cosmique entre les hommes morts, les vivants et les êtres suprêmes? S'il n'y en a pas, il n'y a pas de religion ». Encore une fois, l'auteur se trompe. Le lien existe, parce que la religion est toujours purement sociale et que la société est purement humaine. Il n'y a aucun lien entre Cakya-Mouni et Jésus, mais il y en a un entre l'Indou et l'Européen. En étudiant les dieux on n'étudie que l'esprit humain, dans sa socialité. Même si Dieu existe, il ne peut être ce que l'homme s'est imaginé, car ce que l'homme s'est imaginé ce n'est que ce que pouvait contenir son esprit.

Ce qu'il y a de piquant, c'est que, malgré qu'il en ait, M. de la Grasserie, dans son ouvrage, a surtout traité de la « religion subjective, externe » pour parler son langage. Le chapitre capital de son livre, ce qui en fait l'intérêt scientifique, est précisément celui où il fait une sérieuse étude comparée des religions, en mettant à contribution les beaux travaux de Réville, Anderson et de Milloué.

On ne saurait donc accepter sa conclusion que « la religion est une véritable société, une société supérieure qui domine l'autre, en contient toutes les racines, et englobe tous les êtres cosmiques: c'est une cosmo-société », et que « la science des religions serait donc une cosmologie ». Cette cosmologie manque de base, comme elle manque d'objet et de méthode.

Le livre de M. de la Grasserie est fort curieux à lire, et les bonnes pensées, les remarques ingénieuses n'y manquent point, non plus la science profonde. Et si sa tentative a échoué en définitive, c'est qu'il était impossible qu'il en fût autrement. L'esprit humain ne se représente que ce qui est.

### Interprétation sociale et morale des principes du développement mental, par J.-M. Baldwin.

(GIARD et BRIÈRE, éditeurs, 16, rue Soufflot.)

Un compte rendu complet de ce volumineux et substantiel ouvrage demanderait plus de pages que n'en contient cette petite revue. Je me bornerai à indiquer sommairement les idées principales qu'il développe.

M. Baldwin a voulu montrer que la « dialectique du devenir social », comme la « dialectique du devenir personnel », s'effectue par trois moments successifs: le premier est *projectif*, le second est *subjectif*, le troisième est *éjectif*. Le moi collectif reçoit des individus leurs « particularisations », il se constitue ainsi;



puis il impose aux individus ses « généralisations », tout comme l'enfant reçoit du dehors les notions qui constituent son moi : il subjective ainsi des éléments objectifs, puis il les éjective en autrui et s'efforce de rendre les autres personnes semblables à lui non seulement en imagination, mais en fait.

« *L'ego* et *l'alter* sont pour notre pensée une seule et même chose », nous dit l'auteur. Le vrai moi est le *socius*. L'homme serait ainsi plutôt un produit social qu'une unité sociale. « Les modes sociaux d'action (ceux qui ne le montrent pas anti-social) sont siens parce qu'ils appartiennent d'abord à la société ; sans quoi il n'aurait pu les apprendre ou avoir une tendance à les accomplir. »

Toutefois l'imitation n'est pas le seul phénomène social à observer. Il n'explique pas tout. Il y a aussi l'invention. M. Baldwin a des vues très profondes sur l'homme de génie. Ce n'est pas l'anti-social, ni le visionnaire. « Les deux points à mettre en lumière dans le génie, c'est d'abord l'originalité intellectuelle, ensuite le jugement sain ». Le génie vrai est social. « Toute pensée pour vivre et germer doit être sociologiquement apte à vivre et germer. Et le sens qu'a la communauté de cette aptitude sociologique est le critère de la valeur du jugement. »

L'homme de génie n'est pas un dégénéré, il est harmonique, — et s'il y a conflit parfois entre lui et la société, c'est à celle-ci de le suivre. Car l'homme de génie vrai ne désorganise pas et ne trouble pas l'ordre établi, il anticipe simplement sur un avenir prochain, sur un avenir futur. « Savoir que les plus grands hommes de la terre sont des hommes qui pensent comme moi, mais plus profondément ; qui poursuivent le même but, mais en s'avançant plus loin que moi, qui servent l'humanité comme moi, mais mieux que moi, — voilà qui peut m'exciter à l'humilité, mais qui peut m'inspirer dans la vie. »

L'auteur examine ce qu'est la foule, et si elle est une force grandissante, comme le croit M. G. Le Bon. Eh bien ! non. Elle n'est pas une force, ni pour le bien, ni pour le mal. Ce qu'elle manifeste, c'est autre chose, qui ne tient pas à la foule elle-même. Quant à la démagogie, elle est plutôt du passé. « La fin poursuivie est en fonction de la pensée actuelle, et c'est par l'action, en vue de la réalisation de certaines fins que la pensée se développe ».

Après avoir traité des sanctions personnelles, de la personne en action, l'auteur passe à l'organisation sociale. « La matière de l'organisation sociale, dit-il, est constituée par des pensées qui naissent dans les esprits individuels, sont « repensées » imitativement par d'autres, et entrent ainsi dans la carrière sociale. Le sens social de l'enfant, c'est-à-dire son sens des situations sociales, qu'il soit maigre et restreint, ou riche et ample, naît et se développe en fonction de sa conception de soi-même. »

M. Baldwin n'admet point la théorie des organicistes. « Le progrès de la société, déclare-t-il, est dans son mode, sa direction, ses motifs déterminants, analogue au progrès de la conscience plutôt qu'à celui de l'organisme biologique. » S'il y a une analogie à établir, ce n'est pas celle qui l'assimile à un organisme biologique, mais plutôt celle qui l'assimile à une organisation psychologique. « Et le genre d'organisation psychologique auquel la société est analogue est celui que présente l'individu quand il conçoit l'idéal. »

---



**Esthétique de la langue française**, par *Remy de Gourmont*

(SOCIÉTÉ DU MERCURE DE FRANCE, 15, rue de l'Echaudé-St-Germain)

M. Remy de Gourmont se préoccupe surtout de la beauté propre « de forme, de sonorité, d'écriture » des mots. Pour lui, le mot est plus qu'un moyen d'expression. Il existe par lui-même ; il a une personnalité. L'auteur va jusqu'à dire qu'il « vaut mieux, à tout prendre, renoncer à l'expression d'une idée que de la formuler en patois ». Cependant, même en négligeant son utilité, l'idée a sa beauté aussi.

Ceci dit, il faut reconnaître que M. de Gourmont sait admirablement notre langue, et ses réflexions, ses remarques, et les réformes qu'il nous propose sont très justifiées.

A son sens, « un mot n'a pas besoin de contenir sa propre définition ». L'étymologie est inutile. Les mots ne doivent pas dire trop de choses à la fois. Il faut nous défendre surtout contre l'anglais et le grec. Le pédantisme et le snobisme gâtent la beauté et la pureté de notre langue. Nos néologismes sont laids et absurdes pour la plupart. « Les mots anciens sont beaux comme des plantes sauvages, et de même origine naturelle et spontanée ». Sans doute, mais les plantes sauvages, précisément, sont peu propres à notre nourriture. Je sais que M. de Gourmont nous parle de beauté et non d'utilité. Mais la beauté, c'est de la vie. Or, ne dit-il pas lui-même, plus loin : « Une langue n'a pas d'autre raison de vie que son utilité. Diminuer l'utilité d'une langue, c'est diminuer ses droits à la vie ? » Il y a là une contradiction, ce semble.

M. de Gourmont considère comme « intangible la forme et la beauté de la langue française », et il désirerait voir se réformer l'orthographe exotique de quelques mots grecs et anglais, surtout pour leur donner un peu de la beauté qui leur manque. Mais la beauté vraie d'un mot « est tout entier dans sa pureté, dans son originalité, dans sa race ».

Quant aux déformations populaires de la langue, dont se lamente M. Emile Deschanel, l'auteur les considère comme la force, la virilité de la langue.

L'argot lui-même serait une formation, bien plus qu'une déformation. Il y a là un chapitre bien curieux. Et les chapitres qui suivent sur la Métaphore, le vers libre, le vers populaire, le cliché, ne le sont pas moins. Tout cela est à lire, et serait à commenter.

**Esquisse de l'organisation politique et économique de la Société future**, par *G. de Molinari*.

(GUILLAUMIN, éditeur, 14, rue Richelieu).

Dans ce livre, M. de Molinari résume les idées qu'il a développées dans ses ouvrages précédents. Elles ont le défaut d'être trop « économiques ». Pour M. de Molinari, il semble que toute question soit une question de production, de consommation et d'échange, voire même la morale. Sans doute, cette méthode le conduit à des aperçus curieux, mais qui ne sont pas tous d'une rigoureuse exactitude.

Mais M. de Molinari, quoique économiste orthodoxe, est, comme M. Frédéric Passy, un penseur généreux que tourmente l'idéal de paix et de liberté. Et il travaille à le réaliser, de tout son talent et de tout son grand savoir. La sécheresse de ses doctrines économiques se trouve ainsi atténuée, et son livre devient d'un puissant intérêt. Ce livre est donc à la fois d'un savant et d'un homme. Deux raisons pour une de le lire.

G. DEHERME.



Nous avons reçu :

*Le Péril alcoolique*, par le Dr Lucien Jacquet. (J. Rueff, éditeur, 106, boul. St-Germain). — On se rappelle certainement le retentissement qu'eut cette belle conférence que fit M. le Dr Jacquet à l'hôpital Saint-Louis. Elle devait naturellement être publiée, car M. le Dr Jacquet a mis en lumière, avec une précision inégalée, la plaie vive de la France. Il ne connaît point les phrases sucrées du monde, et qui sont écœurantes d'hypocrisie et de concessions lâches aux vices. Il parle rudement, comme il convient, et il dit ce qu'il faut pour secouer les volontés. Cette brochure est, certes, une des meilleures que je connaisse pour la propagande anti-alcoolique. Elle devrait être répandue.

*Allemagne, France, Alsace-Lorraine*, par Jean Heimweh. (*Question du Temps présent*), 1 fr. (A. Colin, éditeur, 5, rue de Mézières. — Si, à la suite de la Conférence de La Haye, les peuples entraient franchement dans la voie du désarmement, l'Alsace-Lorraine, au lieu d'être une cause, toujours menaçante de conflits sanglants, deviendrait le trait d'union de la France et de l'Allemagne. C'est la seule solution raisonnable, et c'est celle que nous propose Jean Heimweh.

*L'Inquisition*, par Louis-Germain Lévi, 1 fr. (Librairie Durlacher, 83 bis, rue Lafayette).

*Paroles au Peuple*, par Eugène Hollande, 0.50. (Société libre d'édition, 30, rue Laffitte).

*L'Avenir*, par A. Berger-Bet, 2 fr. (chez de Launay, 78, rue Taitbout).

*Le Philosophe et le Forgeron*, par Charles Max, 2 fr. (Bibliothèque artistique et littéraire, 31, rue Bonaparte). Il y a de la sincérité et de l'enthousiasme dans ce tout petit livre.

*L'Éducation populaire dans le Tarn*, par L. Rascol (Nouguès, 33, rue de l'Hôtel-de-Ville, Albi). — Excellent document, qui servira à l'organisation de la « formidable action morale » de l'éducation populaire. Ce sont des matériaux précieux pour l'édification que nous préparons.

*De la clause compromissoire et des traités d'arbitrage permanent dans le Droit international moderne*, par Edouard Langlade (Imp. Lagarde, 2, rue Romiguières, à Toulouse). — Savante thèse sur l'arbitrage entre nations. Très documentée et bien pensée.

*Histoire d'un Jubilé*, par Alfred Forest, un beau volume illustré par Zard, 2 fr. 50 (Giard et Brière, éditeurs, 16, rue Soufflot). — Livre de combat contre le cléricalisme. L'auteur a de la verve.

*Lœtitia*, par S. Pierre Massoni, 3 fr. 50 (Chamuel, éditeur, 5, rue de Savoie). — Des vers !...

*Lettre à M. F. Brunetière*, par J.-E. Lagarrigue (Santiago du Chili).

*Le Positivisme*, par E. Bombard. — Excellent résumé populaire en dix pages. A répandre.

*Bas les Armes !* par Mme la baronne de Suttner, 3 fr. 50 (E. Fasquelle, éditeur, 11, rue de Grenelle). — Il n'est pas nécessaire de faire un compte rendu de ce livre dont la renommée est universelle, et qui vient seulement d'être traduit en français par Gaston Moch. Une belle préface du traducteur nous présente l'apôtre pacifique qu'est la baronne de Suttner. Ce livre aura en France, nous l'espérons, le succès qu'il a eu à l'étranger. D'ailleurs plusieurs éditions ont déjà été enlevées en quelques jours.



*Lettre à MM. les Membres de la Conférence de la Paix de La Haye. Le Droit des Peuples*, par Lucien Le Foyer, 0,30. (Giard et Brière, éd., 16, rue Soufflot).

*Le Jugement du Silence* (Histoire de l'heure présente), par Henri Gaillard, 3 fr. 50 (Edition de la *République de Demain*, 111, rue d'Alésia).

---

**SOUSCRIPTION EN FAVEUR DE LA COOPÉRATION DES IDÉES**  
Société des Universités populaires

---

Nous avons reçu précédemment : 8.738 fr.; M. le Dr A. de Lapeyrouse, 10 fr.; M. Gaudefroy-Demombynes, 26 fr.; Mme M. Bouchor, 10 fr.; Mlle M. Bouchor, 10 fr.; M. F. Bouchor, 6 fr.; M. le vice-amiral Conte, 20 fr.; M. E. Coignet, 25 fr.; M. Albert Cahen, 6 fr.; M. Grosselin, 25 fr.; M. Ch. Baude, 6 fr.; M. A. Hirsch, 6 fr.; M. E. Hirsch, 6 fr.; M. Maurice Berteaux, 50 fr.; Mlle Lecomte, 10 fr.; Mme Marie de Salinelles, 6 fr.; M. P. Philip, 6 fr.; M. H. Deronde, 5 fr.; Ad. Coste, 10 fr.; M. le Dr Paul Sollier, 10 fr.; M. Louis Léger, 10 fr.; *Ligue de l'Enseignement*, 200 fr.; *Association des Anciens élèves du Bd d'Halluin* (Roubaix), 6 fr.; M. J.-G. Prodhomme, 6 fr.; M. Dehérain, 10 fr.; Mlle Gauckler, 10 fr.; M. le Dr Vaquez, 6 fr.; M. Lucien Vaquez, 6 fr.; M. Rabuteau, 10 fr.; M. Georges Coquerel, 40 fr.; M. A. Bunand, 10 fr.; M. Pierre Laprade, 6 fr.; M. Denoyel, 1 fr. 05; M. Edouard Sauvage, 10 fr.; M. Ernest May, 2.000 fr. — Total : 11.322 fr. 05.

---

**UNIVERSITÉS POPULAIRES**

---

Le Siège social de la *Société des Universités populaires*, ainsi que le bureau de rédaction et d'administration de la *Coopération des Idées* sont transférés **157, faubourg Saint-Antoine.**

On est prié de nous adresser à l'avenir toutes les communications, journaux, revues, imprimés, lettres, au **157, faubourg Saint-Antoine.**

Au moment où paraîtra ce n° les travaux d'aménagement de notre première Université populaire (157, faubourg Saint-Antoine) auront commencé, et nous seront prêts pour le 1<sup>er</sup> octobre.